

# Voeu

Conseil municipal du 6 décembre 2019

## **De meilleures retraites pour toutes et tous, c'est nécessaire, c'est possible !**

Forte de ses 3 690 agents permanents, la Ville de Nantes est un des employeurs les plus importants du territoire. Aussi, qu'il s'agisse du statut, des carrières, des retraites, les différentes réformes qui visent les agents de la Fonction Publique Territoriales impactent à la fois le développement, la qualité du Service Public, ainsi que les finances communales.

Le gouvernement actuel engage une réforme des retraites créant un système par points, laissant par ailleurs de nombreux détails de cette refonte inconnus. Pour autant, un postulat guide cette réforme, plafonner le financement des retraites à 14 % du PIB, une nouvelle règle d'or, en quelque sorte, alors même que le fonds de réserve s'élève à 37 milliards d'euros.

Nous savons d'ores et déjà que ce système par points concernera tous les salariés du privé comme du public qui craignent une baisse importante des pensions versées par le calcul de la retraite sur l'ensemble de la carrière.

Par ailleurs, la valeur du point pourrait être votée par le parlement avec le projet de loi de financement de la sécurité sociale, laissant à ceux-ci la possibilité de l'ajuster à la baisse entraînant dans le même temps une baisse de pouvoir d'achat.

### **C'est un immense recul de société !**

La mobilisation du 5 décembre dernier atteste que nos concitoyen.ne.s ne veulent pas d'une réforme libérale. Elles et ils exigent une réforme qui permette une retraite humaine offerte à toutes et tous, qui fasse de l'émancipation, à tous les âges de la vie, le sens même de l'organisation sociale.

Réunis en séance plénière le 6 décembre 2019, les élu.e.s du Conseil municipal de Nantes attendent du gouvernement, qu'en préalable à toute réforme, il engage un véritable dialogue avec les Françaises et les Français, avec les salarié.e.s du privé et du public, avec leurs organisations syndicales, avec les forces vives du pays, pour construire une sécurité sociale universelle du XXI<sup>e</sup> siècle qui sécurise tous les moments de la vie avec un nouveau progrès du système de retraite qui organise les solidarités, l'égalité femmes/hommes, la reconnaissance de la pénibilité, la prise en compte des carrières longues et les solidarités financières entre régimes.

Nantes, le 6 décembre 2019

Johanna ROLLAND

Maire